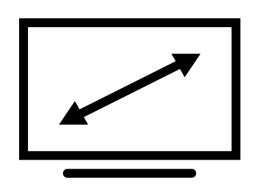


## L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU STREAMING

Le streaming : l'envoi de contenu en « direct » (ou en léger différé) d'un flux audio et/ou vidéo.

Les données sont **téléchargées en continu** dans la mémoire vive, **analysées** à la volée puis rapidement **transférées** vers un lecteur multimédia, avant d'être **remplacées** par de nouvelles données.



Le streaming représenterait environ 61% des usages du numérique, constituant une part non négligeable des 4% de la pollution générée par le numérique. On estime son impact environnemental à près de 1% des émissions mondiales en gaz à effet de serre, soit autant que toute l'Espagne.

Cela est dû à plusieurs facteurs, notamment **l'électricité** pour les centres de données utilisés pour le stockage du contenu téléchargé, qui est **créée à partir de combustibles fossiles**.

Pour réduire cette pollution, alimenter les centres de données à l'aide d'énergie durable serait une bonne alternative.

Si cette solution est déjà employée, elle l'est pour le moment à trop petite échelle.

La **réduction d'énergie consommée** aiderait également. Cela peut passer par des actions de la part des consommateurs.

Parmi les différentes actions possibles, l'une d'entre elle consiste à **réduire** la résolution du contenu téléchargé. En effet, diminuer la résolution des vidéos regardées sur ordinateurs et smartphones à 720p et 480p respectivement au lieu de la haute définition permettrait de **réduire de 4** à 10% l'énergie consommé.

Une autre consiste à limiter l'utilisation de la 4G pour le visionnage de contenu. Une étude de l'ARCEP réalisée en 2019 stipule que le réseau 4G consomme environ 10 fois plus d'électricité qu'une ligne de fibre, avec 50kWh d'électricité, contre 16kWh pour une connexion ADSL et seulement 5kWh pour un réseau en fibre optique.

